

Jeanne Smith

plan.

Règlement de placement, Juin 2025

Commentaire

Aperçu

Stratégie de placements

Organisation et valeurs

Plan de liquidité

Details objectifs de placement et portefeuilles

Règlement de placement, Juin 2025

Commentaire au 30.06.2025

Le règlement de placement et la stratégie d'investissement personnelle résument les objectifs, les principes et les responsabilités en matière de gestion des actifs de Jeanne Smith.

Le document est basé sur la situation du 30 Juin 2025 et est révisé au moins une fois par an.

Recommandations

Le patrimoine doit être constitué et géré de manière à permettre l'atteinte des objectifs suivants, classés par ordre de priorité :

1. Garantir le niveau de vie
2. Assurer les besoins liés à la retraite
3. Financer des projets personnels et soutenir les générations futures

En termes d'allocation, la stratégie définie est globalement respectée, avec une légère surpondération en obligations, au détriment de la poche actions et actifs alternatifs. Les portefeuilles adoptent ainsi une position globalement plus défensive, en réponse au climat d'incertitude actuel.

Le budget issu du plan de liquidité est également respecté. On observe ici une posture stratégique neutre, mais orientée vers la prudence, avec une surpondération des liquidités, en réponse aux besoins de court terme, et une sous-pondération des actions et actifs alternatifs, davantage exposés aux aléas à long terme.

À ce stade, aucune modification de l'organisation des placements ne semble nécessaire. Selon notre analyse, la structure actuelle demeure en adéquation avec les objectifs fixés et conserve toute sa pertinence dans le contexte actuel.

La planification repose sur le workshop tenu le 10 juin 2025 et vise l'atteinte d'un objectif clairement défini. À ce stade, aucune adaptation ni aucun transfert ne semblent nécessaires. Nous restons néanmoins pleinement disponibles pour tout ajustement ou changement significatif.

Cordialement,

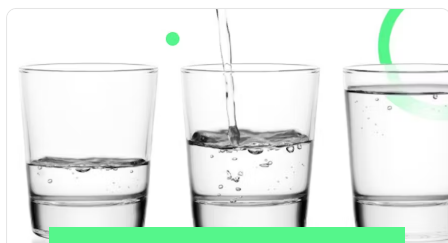


Rémy Michellod

+41 79 199 88 20

remy.michellod@zwei-we.ch

Aperçu



▲ Objectif en pleine ligne de mire

Train de vie CHF 4'699'063

Valeur de l'objectif: CHF 5'150'000

Portefeuille au 30 juin 2025

Distribution

CHF 2'103'557

Valeur de l'objectif: CHF 2'500'000

Portefeuille au 31 déc. 2024

Immobilier

CHF 2'050'000

Valeur de l'objectif: CHF 2'000'000

Portefeuille au 30 juin 2025

Liquidités

CHF 545'506

Valeur de l'objectif: CHF 650'000



Plan de retraite CHF 1'379'893

Valeur de l'objectif: CHF 1'850'000

Portefeuille au 30 juin 2025

Fondation de libre passage

CHF 765'430

Valeur de l'objectif: CHF 850'000

Portefeuille au 31 déc. 2024

Fonds de pension

CHF 580'000

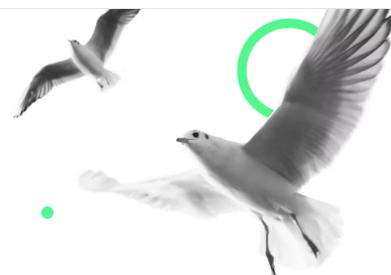
Valeur de l'objectif: CHF 750'000

Portefeuille au 30 juin 2025

Troisième pilier (3A)

CHF 34'463

Valeur de l'objectif: CHF 250'000



Projets personnel... CHF 1'220'188

Valeur de l'objectif: CHF 3'300'000

Portefeuille au 31 déc. 2024

Charité

CHF 230'000

Valeur de l'objectif: CHF 200'000

Portefeuille au 30 juin 2025

Entrepreneuriat

CHF 766'906

Valeur de l'objectif: CHF 900'000

Portefeuille au 30 juin 2025

Luca (fils)

CHF 111'641

Valeur de l'objectif: CHF 1'100'000

Portefeuille au 30 juin 2025

Mia (fille)

CHF 111'641

Valeur de l'objectif: CHF 1'100'000

Glossaire

Un glossaire détaillé avec des explications des termes et des méthodes est disponible à l'adresse suivante www.zwei-wealth.ch/fr/glossaire.

Stratégie de placements

Classe d'actifs	Budget (Valeur de l'objectif)	Stratégie (Valeur de l'objectif)	Actuel
Liquidités	5.8 %	14.8 %	15.0 %
Obligations	13.4 %	15.4 %	19.8 %
Actions	65.3 %	43.7 %	33.7 %
Alternatifs	15.4 %	26.1 %	31.5 %

Organisation

1) RÔLES ET RESPONSABILITÉS

On distingue cinq rôles dans la gestion des avoirs :

Investisseurs

Les investisseurs représentent la plus haute autorité dans la gestion des actifs. Ils décident des investissements et de la délégation des compétences. Les investisseurs doivent toujours être informés de manière adéquate des développements. De plus, les futurs bénéficiaires doivent être inclus dans le flux d'informations avec l'accord des investisseurs.

Comité d'investissement

Nomination : les investisseurs nomment les participants au comité d'investissement.

Responsabilités : Le comité d'investissement se charge de contrôler les gérants et les résultats obtenus, ainsi que de déterminer la stratégie d'investissement. Le comité d'investissement prépare la prise de décision et aide à la mise en œuvre.

Membres :

Wealth Office Partner

Nomination : les investisseurs nomment l'expert en stratégie

Responsabilités : Le Wealth Office Partner est chargé de tenir à jour le règlement de placement (y compris la stratégie d'investissement) et de veiller à ce qu'il soit respecté. En outre, il est chargé de la coordination et de l'examen des gestionnaires de patrimoine et des banques.

Gestionnaire de patrimoine

Nomination : les investisseurs nomment les gérants d'actifs.

Responsabilités : Les gestionnaires de patrimoine assument la responsabilité de la gestion des actifs dans le cadre des lignes de base définies dans le contrat. Chaque gestionnaire de patrimoine désigne une personne de contact.

Banques

Nomination : les investisseurs désignent la relation bancaire.

Responsabilités : Les banques sont responsables de la garde des actifs et de l'établissement des rapports.

2) PLANIFICATION ANNUELLE

Janvier : control. / bilan annuel (accent sur la révision de la stratégie) Il s'agit d'établir un bilan annuel ordinaire. Outre le contrôle des rendements et de la structure des risques, il s'agit également de procéder à une analyse de scénarios afin de vérifier si les objectifs patrimoniaux sont atteints de manière optimale.

Mars : control. / contrôle des coûts Une fois que tous les décomptes de frais pour l'ANNÉE ont été effectués, il est possible de procéder au contrôle annuel des coûts. Les coûts effectifs sont comparés aux coûts prévus et les différences qui apparaissent malheureusement souvent sont réglées. En outre, les frais sont renégociés le cas échéant et les coûts totaux sont optimisés.

Avril : control. / monitoring trimestriel ordinaire Q1 (focus sur le contrôle des coûts) Une fois par trimestre, les résultats obtenus (rendements et risques) sont analysés et résumés de manière méthodique. Cela permet d'identifier à temps les éventuels problèmes et les ajustements nécessaires.

Juillet : find. / Benchmarking des solutions des banques et des gestionnaires Vos solutions existantes auprès des banques et des gestionnaires de fortune sont soumises à une comparaison (benchmarking). Il s'agit de vérifier si elles sont toujours adaptées et si d'éventuelles nouvelles offres seraient meilleures et plus avantageuses.

Juillet : control. / monitoring trimestriel ordinaire Q2 (focus benchmarking) Une fois par trimestre, les résultats obtenus (rendements et risques) sont analysés et résumés de manière méthodique. Cela permet d'identifier à temps les éventuels problèmes et besoins d'adaptation.

Octobre : control. / monitoring trimestriel ordinaire Q3 Une fois par trimestre, les résultats obtenus (rendements et risques) sont analysés et résumés de manière méthodique. Cela permet d'identifier à temps les éventuels problèmes et besoins d'adaptation.

Décembre : plan. / vérification de la stratégie Le règlement de placement est vérifié par rapport à la réalisation des objectifs et aux nouvelles questions stratégiques et, si nécessaire, adapté ou complété.

Ad hoc : control / Changements extraordinaires du marché, de l'établissement et de la situation personnelle Chaque année, les marchés financiers, leurs banques mais aussi les circonstances de la vie personnelle réservent des surprises. Dans ces cas-là, il s'agit de procéder en temps réel à une évaluation individuelle de sa situation patrimoniale. Si les stratégies de placement et les objectifs et plans financiers personnels sont systématiquement enregistrés, il est possible d'identifier rapidement les éventuelles mesures à prendre.

1 à 4 fois par an : Comité de placement Lors d'un comité de placement, les résultats sont discutés et les éventuelles mesures à prendre sont décidées. Le comité de placement suit un ordre du jour structuré, se base sur des documents préparés et les décisions sont consignées et leur mise en œuvre surveillée.

Valeurs

Les principes suivants doivent être appliqués dans l'organisation de la gestion de fortune :

Valeurs générales

- Diversification : les actifs doivent être investis de manière à permettre à la fois une croissance économique durable et des flux financiers à partir des capitaux investis.
- Gestion des risques : les risques sont pris de manière consciente et contrôlée afin de permettre une combinaison optimale des solutions d'investissement.

Préférés

- liquidités, actions, obligations, immobilier
- placements individuels, ETF / fonds indiciels
- francs suisses

A éviter

- Fonds, hedge funds
- Produits structurés
- Solutions de placement complexes

Plan de liquidité (CHF)

Le total des actifs considérés dans cette analyse représente un équivalent d'environ 6 millions de CHF.
Le tableau ci-dessous présente les principaux besoins de liquidités anticipés, répartis sur les prochaines années. Les hypothèses suivantes ont été retenues :

- CHF 200'000.– alloués à des dons caritatifs
- CHF 400'000.– destinés aux deux premières années de retraite
- CHF 900'000.– prévus pour un projet d'entrepreneuriat à moyen terme
- CHF 400'000.– de besoins à très court terme

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033 - 2040
Train de vie: Train de vie	400'000	180'000	180'000	180'000	180'000	90'000	90'000	90'000	720'000
Plan de retraite: Rente retraite			50'000	50'000	200'000	200'000	20'000	20'000	160'000
Projets personnels et gé... Charité	200'000								0
Projets personnels et gé... Entrepreneuriat									900'000

Details objectifs de placement et portefeuilles

Objectifs de placement

Train de vie

Assurer les besoins de liquidité annuels afin de garantir le niveau de vie.

Objectif : Distribution de 90'000 CHF par an.

Atteinte des objectifs

L'objectif est en bonne voie de réalisation. Le rendement des portefeuilles couvre l'objectif de 90'000 CHF de distribution par an.



Évolution des actifs



Stratégie de placements

Classe d'actifs	Budget (Valeur de l'objectif)	Stratégie (Valeur de l'objectif)	Actuel
Liquidités	7.8 %	15.0 %	12.7 %
Obligations	18.4 %	20.0 %	21.4 %
Actions	60.0 %	20.0 %	22.3 %
Alternatifs	13.9 %	45.0 %	43.6 %

Portefeuille

Distribution

Portefeuille axé sur un rendement de distribution prévisible et aussi sécurisé que possible.

Gestionnaire d'actifs Sample Asset Management	Banque dépositaire Helvetische Bank	Valeur de l'objectif CHF 2'500'000	Valeur de l'actif au 30.06.25 CHF 2'103'557
--	--	---------------------------------------	--

Classe d'actifs

	Portefeuille	Stratégie	Différence
Liquidités	22 %	20 %	2 %
Obligations	28 %	30 %	-2 %
Actions	50 %	50 %	-0 %
Alternatifs	0 %	0 %	0 %

Portefeuille

Immobilier

Fonds propres des biens immobiliers occupés par leur propriétaire (valeur marchande moins hypothèque).

Gestionnaire d'actifs Self directed	Banque dépositaire Helvetische Bank	Valeur de l'objectif CHF 2'000'000	Valeur de l'actif au 31.12.24 CHF 2'050'000
--	--	---------------------------------------	--

Classe d'actifs

	Portefeuille	Stratégie	Différence
Liquidités	0 %	0 %	0 %
Obligations	0 %	0 %	0 %
Actions	0 %	0 %	0 %
Alternatifs	100 %	100 %	0 %

Portefeuille

Liquidités

Portefeuille d'actifs facilement liquidables, sans perte de valeur.

Gestionnaire d'actifs Sample Asset Management	Banque dépositaire Helvetische Bank	Valeur de l'objectif CHF 650'000	Valeur de l'actif au 30.06.25 CHF 545'506
3.3			

Classe d'actifs

	Portefeuille	Stratégie	Différence
Liquidités	25 %	35 %	-10 %
Obligations	75 %	65 %	10 %
Actions	0 %	0 %	0 %
Alternatifs	0 %	0 %	0 %

Objectifs de placement

Plan de retraite

Le patrimoine de prévoyance doit, au moment du départ à la retraite, au minimum compenser les cotisations versées ainsi que l'inflation cumulée, et permettre le versement d'une éventuelle rente.

Objectif : inflation +2 % par an.

Atteinte des objectifs

Avec une inflation proche de 0 % en Suisse, l'objectif est atteint pour ce premier semestre 2025.

Aucun ajustement n'est recommandé à ce stade, les solutions en place restant pertinentes pour atteindre l'objectif fixé.



Évolution des actifs

Actifs actuels (au 30 juin 2025):	CHF 1'379'893
Début (1 juin 2019):	CHF 491'999
Valeur de l'objectif:	CHF 1'850'000

Stratégie de placements

Classe d'actifs	Budget (Valeur de l'objectif)	Stratégie (Valeur de l'objectif)	Actuel
Liquidités	0.0 %	5.0 %	5.3 %
Obligations	23.8 %	30.0 %	32.0 %
Actions	62.5 %	45.0 %	44.5 %
Alternatifs	13.7 %	20.0 %	18.3 %

Portefeuille

Fondation de libre passage

Garantir la sécurité et la continuité des droits de prévoyance.

Gestionnaire d'actifs Sample Asset Management	Banque dépositaire Helvetische Bank	Valeur de l'objectif CHF 850'000	Valeur de l'actif au 30.06.25 CHF 765'430
3.3			

Classe d'actifs

	Portefeuille	Stratégie	Différence
Liquidités	2 %	1 %	1 %
Obligations	34 %	45 %	-11 %
Actions	54 %	45 %	9 %
Alternatifs	10 %	9 %	1 %

Portefeuille

Fonds de pension

Fonds de prévoyance à gestion privée.

Valeur de l'objectif CHF 750'000	Valeur de l'actif au 31.12.24 CHF 580'000
-------------------------------------	--

Classe d'actifs

	Portefeuille	Stratégie	Différence
Liquidités	10 %	0 %	10 %
Obligations	30 %	40 %	-10 %
Actions	30 %	40 %	-10 %
Alternatifs	30 %	20 %	10 %

Portefeuille

Troisième pilier (3A)

Prévoyance complémentaire destinée à maintenir le niveau de vie à la retraite.

Gestionnaire d'actifs Sample Asset Management	Banque dépositaire Helvetische Bank	Valeur de l'objectif CHF 250'000	Valeur de l'actif au 30.06.25 CHF 34'463
--	--	-------------------------------------	---

Classe d'actifs

	Portefeuille	Stratégie	Différence
Liquidités	0 %	0 %	0 %
Obligations	13 %	12 %	1 %
Actions	74 %	74 %	0 %
Alternatifs	13 %	14 %	-1 %

Projets personnels et génération future

Cette partie du patrimoine est destinée à être utilisée pour des investissements entrepreneuriaux, ainsi qu'à offrir aux deux enfants une aide financière de départ sous forme de soutien pour l'achat d'une maison, la formation ou d'éventuelles activités entrepreneuriales. Il s'agit à la fois de réaliser un rendement adéquat par rapport au risque encouru et de favoriser la concrétisation des idées entrepreneuriales.

Objectif : inflation plus 5 % par an.

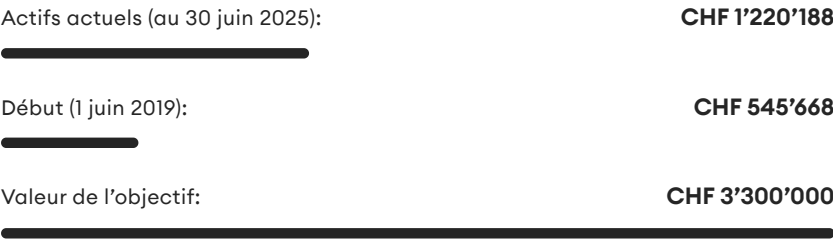
Atteinte des objectifs

La performance annuelle au premier semestre 2025 n'atteint pas l'objectif fixé, principalement en raison du rendement fortement négatif du portefeuille Entrepreneuriat.

Toutefois, la réalisation des objectifs globaux ne semble pas compromise à ce stade, et les solutions en place demeurent satisfaisantes.

Il conviendra de surveiller attentivement l'évolution de la performance lors des prochains rapports.

Évolution des actifs



Stratégie de placements

Classe d'actifs	Budget (Valeur de l'objectif)		Stratégie (Valeur de l'objectif)	Actuel
Liquidités	6.1 %		20.0 %	34.7 %
Obligations	0.0 %		0.0 %	0.0 %
Actions	75.2 %		80.0 %	65.3 %
Alternatifs	18.8 %		0.0 %	0.0 %

Portefeuille

Charité

Portefeuille constitué uniquement de liquidités, dédié au financement d’œuvres de bienfaisance.

Valeur de l'objectif CHF 200'000	Valeur de l'actif au 31.12.24 CHF 230'000
-------------------------------------	--

Classe d'actifs

	Portefeuille	Stratégie	Différence
Liquidités	100 %	100 %	0 %
Obligations	0 %	0 %	0 %
Actions	0 %	0 %	0 %
Alternatifs	0 %	0 %	0 %

Portefeuille

Entrepreneuriat

Portefeuille à risque élevé, conçu pour financer des projets entrepreneuriaux à moyen terme.

Valeur de l'objectif CHF 900'000	Valeur de l'actif au 30.06.25 CHF 766'906
-------------------------------------	--

Classe d'actifs

	Portefeuille	Stratégie	Différence
Liquidités	25 %	0 %	25 %
Obligations	0 %	0 %	0 %
Actions	75 %	100 %	-25 %
Alternatifs	0 %	0 %	0 %

Portefeuille

Luca (fils)

Portefeuille orienté actions, conçu pour accompagner la future génération dans la réalisation de leurs premiers projets de vie.

Gestionnaire d'actifs Sample Asset Management	Banque dépositaire Helvetische Bank	Valeur de l'objectif CHF 1'100'000	Valeur de l'actif au 30.06.25 CHF 111'641
--	--	---------------------------------------	--

Classe d'actifs

	Portefeuille	Stratégie	Différence
Liquidités	1 %	0 %	1 %
Obligations	0 %	0 %	0 %
Actions	99 %	100 %	-1 %
Alternatifs	0 %	0 %	0 %

Portefeuille

Mia (fille)

Portefeuille orienté actions, conçu pour accompagner la future génération dans la réalisation de leurs premiers projets de vie.

Gestionnaire d'actifs Sample Asset Management	Banque dépositaire Helvetische Bank	Valeur de l'objectif CHF 1'100'000	Valeur de l'actif au 30.06.25 CHF 111'641
--	--	---------------------------------------	--

Classe d'actifs

	Portefeuille	Stratégie	Différence
Liquidités	1 %	0 %	1 %
Obligations	0 %	0 %	0 %
Actions	99 %	100 %	-1 %
Alternatifs	0 %	0 %	0 %

Mentions légales

Ce document a été préparé et publié par ZWEI Wealth Experts AG. Il sert exclusivement à votre information et ne constitue ni une offre ni une sollicitation à caractère d'offre, à l'achat ou à la vente de placements ou d'autres produits spécifiques. Les analyses contenues dans ce document reposent sur un grand nombre d'hypothèses. Différentes hypothèses pourraient conduire à des résultats différents. Certains services et produits sont soumis à des obligations juridiques et peuvent ainsi ne pas être accessibles de façon illimitée dans le monde entier et/ou acquis par tous les investisseurs. Bien que toutes les informations et déclarations contenues dans ce document soient issues de sources jugées fiables et dignes de confiance, nous déclinons toute responsabilité contractuelle ou tacite concernant des informations erronées ou incomplètes. Toutes les informations et déclarations étaient d'actualité au moment de la rédaction de ce document, elles peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Il se peut que certains produits d'investissement ne soient pas aisément réalisables en raison du manque de liquidité de certains titres. Ainsi, il est parfois difficile d'en estimer la valeur et de quantifier les risques auxquels vous êtes exposé. Le négoce à terme et d'options comporte des risques. La performance d'un placement dans le passé n'est pas un gage de résultats futurs. Certains investissements peuvent être sujets à des dépréciations soudaines et importantes. En cas de liquidation de vos titres, il se peut que vous ne récupériez pas le montant que vous avez investi, voire que vous soyez obligé de payer un complément. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact négatif sur le prix, la valeur ou le revenu d'un placement.

Nous ne pouvons pas aborder vos objectifs d'investissement personnels, votre situation et vos besoins financiers dans le cadre de cette publication; nous vous recommandons de consulter un conseiller financier et/ou fiscal indépendant au sujet des éventuelles implications et du caractère approprié des produits et services avant d'investir. ZWEI Wealth Experts AG ne fournit pas de conseils fiscaux ou juridiques et décline toute responsabilité quant à ces questions. Toute reproduction ou publication de ce document est interdite sans l'accord exprès de ZWEI Wealth Experts SA. ZWEI Wealth Experts SA interdit expressément toute distribution et reproduction de tout ou partie de ce document sans son accord. ZWEI Wealth Experts SA ne sera tenu pour responsable de réclamations ou plaintes de tiers résultant de l'utilisation ou de la distribution de cette publication. Cette publication ne peut être distribuée que dans les limites de la législation en vigueur en la matière.